

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°7 du 6 février 2009**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)**

**Texte n°11**

**ARRÊTÉ**

portant dissolution des brigades territoriales de Briey, Nancy, Pont-à-Mousson et Saint-Nicolas-de-Port  
(Meurthe-et-Moselle).

*Du 23 décembre 2008*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

**ARRÊTÉ portant dissolution des brigades territoriales de Briey, Nancy, Pont-à-Mousson et Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle).**

*Du 23 décembre 2008*

NOR D E F G 0 8 5 3 0 7 1 A

---

*Références :*

Code de la défense, articles D. 3122-2 à D. 3122-11.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26 (n.i.BO).

Décret du 20 mai 1903 ( Mention BO/G, p. 1017 ; BOEM/G 39, p. 3. ; BOEM 650.1) modifié.

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 650.2

*Référence de publication :* BOC N°7 du 6 février 2009, texte 11.

---

Art. 1er. Les brigades territoriales de Briey, Nancy, Pont-à-Mousson et Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle) sont dissoutes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Dieulouard, Dombasle-sur-Meurthe, Jarny et Seichamps (Meurthe-et-Moselle) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Dieulouard, Dombasle-sur-Meurthe, Jarny et Seichamps exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale (n.i.BO).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Est, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,  
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Roland GILLES.

## ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Nancy	Laxou	(dissolution)
	Maxéville	
	Nancy	
	Villers-lès-Nancy	
Seichamps	Art-sur-Meurthe	Art-sur-Meurthe
	Dommartemont	Dommartemont
	Essey-lès-Nancy	Essey-lès-Nancy
	Fléville-devant-Nancy	Fléville-devant-Nancy
	Heillecourt	Heillecourt
	Houdemont	Houdemont
	Jarville-la-Malgrange	Jarville-la-Malgrange
	Laneuveville-devant-Nancy	Laneuveville-devant-Nancy
	Ludres	Laxou
	Malzéville	Ludres
	Pulnoy	Malzéville
	Saint-Max	Maxéville
	Saulxures-lès-Nancy	Nancy
	Seichamps	Pulnoy
	Tomblaine	Saint-Max
	Vandoeuvre-lès-Nancy	Saulxures-lès-Nancy
		Seichamps
		Tomblaine
		Vandoeuvre-lès-Nancy
		Villers-lès-Nancy
Saint-Nicolas-de-Port	Azelot	(dissolution)
	Buissoncourt	
	Burthecourt-aux-Chênes	
	Coyviller	
	Lenoncourt	
	Lupcourt	
	Manoncourt-en-Vermois	
	Saint-Nicolas-de-Port	
	Tonnoy	
	Varangéville	
	Ville-en-Vermois	
Dombasle-sur-Meurthe	Dombasle-sur-Meurthe	Azelot
	Ferrières	Buissoncourt
	Gellenoncourt	Burthecourt-aux-Chênes
	Haraucourt	Coyviller
	Rosières-aux-Salines	Dombasle-sur-Meurthe
	Saffais	Ferrières

		Gellenoncourt
		Haraucourt
		Lenoncourt
		Lupcourt
		Manoncourt-en-Vermois
		Rosières-aux-Salines
		Saffais
		Saint-Nicolas-de-Port
		Tonnoy
		Varangéville
		Ville-en-Vermois
Dieulouard	Autreville-sur-Moselle	Atton
	Belleville	Autreville-sur-Moselle
	Bezaumont	Belleville
	Dieulouard	Bezaumont
	Landremont	Blénod-lès-Toul
	Loisy	Bouxières-sous-Froidmont
	Millery	Champey-sur-Moselle
	Sainte-Geneviève	Dieulouard
	Ville-au-Val	Fey-en-Haye
		Jezainville
		Landremont
		Lesménils
		Loisy
		Maidières
		Millery
		Montauville
		Morville-sur-Seille
		Mousson
		Pont-à-Mousson
		Port-sur-Seille
		Sainte-Geneviève
		Ville-au-Val
		Vittonville
Pont-à-Mousson	Atton	(dissolution)
	Blénod-lès-Toul	
	Bouxières-sous-Froidmont	
	Champey-sur-Moselle	
	Fey-en-Haye	
	Jezainville	
	Lesménils	
	Maidières	
	Montauville	
	Morville-sur-Seille	

	Mousson	
	Pont-à-Mousson	
	Port-sur-Seille	
	Vittonville	
Briey	Auboué	(dissolution)
	Avril	
	Les Baroches	
	Briey	
	Fléville-Lixières	
	Hatrizé	
	Homécourt	
	Joeuf	
	Lantéfontaine	
	Lubey	
	Mance	
	Moineville	
	Moutiers	
	Valleroy	
Jarny	Abbéville-lès-Conflans	Abbéville-lès-Conflans
	Allamont	Allamont
	Batilly	Auboué
	Béchamps	Avril
	Boncourt	Les Baroches
	Brainville	Batilly
	Conflans-en-Jarnisy	Béchamps
	Doncourt-lès-Conflans	Boncourt
	Friauville	Brainville
	Giraumont	Briey
	Jarny	Conflans-en-Jarnisy
	Jeandelize	Doncourt-lès-Conflans
	Jouaville	Fléville-Lixières
	Labry	Friauville
	Mouaville	Giraumont
	Olley	Hatrizé
	Ozerailles	Homécourt
	Puxe	Jarny
	Saint-Ail	Jeandelize
	Thumeréville	Joeuf
		Jouaville
		Labry
		Lantéfontaine
		Lubey
		Mance
		Moineville

		Mouaville
		Moutiers
		Olley
		Ozerailles
		Puxe
		Saint-Ail
		Thumeréville
		Valleroy